

Vendredi 21 mai 2021 *Edition unique*

Presse Nationale

➤ Politique



Fologo fait Commandeur dans l'Ordre du mérite de la Communication

« Monsieur Laurent Dona Fologo, ancien président du Conseil économique et social, au nom du Président de la République, nous vous faisons Commandeur dans l'Ordre du mérite de la Communication à titre posthume et nous confions à votre famille, les insignes de votre distinction ». C'est en ces termes que le ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie, Amadou Coulibaly, s'est exprimé hier, au moment de la décoration à titre posthume de l'illustre disparu.



Retour de Laurent Gbagbo : le comité opérationnel et le gouvernement travaillent sur la sécurisation de son arrivée

Emmanuel Monnet est le coordonnateur du comité opérationnel chargé de l'organisation de l'accueil de Laurent Gbagbo. En cette qualité, il a animé hier une conférence de presse à l'hôtel Palm Club. Dans son intervention, l'ancien ministre de Laurent Gbagbo a précisé que son équipe et lui, de concert avec d'autres personnalités dissidentes du Front populaire ivoirien (Fpi) et les autorités en place, travaillent pour un retour sécurisé de l'ancien Chef de l'État. « Il faut préparer minutieusement son arrivée. Cela se fait avec le gouvernement. Son retour ne doit pas donner lieu à des débordements. Les échanges avec les autorités se poursuivent. Quand tout sera prêt, la période de son arrivée sera fixée », a-t-il expliqué.

➤ Economie



Rationnement de l'électricité : la Cie pourrait procéder au réajustement du planning

La Compagnie ivoirienne d'électricité (Cie) pourrait s'inspirer des deux premières semaines de mise en œuvre du programme de rationnement de l'énergie pour proposer un nouveau mode opératoire dès la semaine prochaine. C'est ce qui ressort du point de presse animé hier par Mathias Kouassi, directeur général adjoint de la Cie, en charge du pôle distribution et commercialisation, au siège de l'entreprise à Treichville. Au dire de Mathias Kouassi, le programme de rationnement a connu beaucoup de difficultés dans la semaine du 10 au 23, parce que la Cie fait « face à des indisponibilités temporaires sur des ouvrages de production, entraînant des déficits complémentaires ». Ce qui ne permet pas de respecter le créneau horaire fixé, a-t-il indiqué. Et d'expliquer que « c'est entre autres ce qui explique que des zones soient touchées par des interruptions alors que cela n'est pas prévu par le planning ».



Télécommunications et Innovations : la Poste du futur inaugurée à l'université de Cocody, hier

Le ministre de l'Economie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, Roger Félix Adom a inauguré le jeudi 20 mai 2021, à l'université Félix Houphouët Boigny, le bureau de la Poste du futur. Le Président de l'université Félix Houphouët Boigny, Pr Ballo Zié, a salué l'ouverture de ce joyau dans son institution, parce que « les 67 000 étudiants, 2 500 enseignants et chercheurs de l'université et les personnes extérieures pourront bénéficier de services postaux qui respirent l'ère du temps », a-t-il soutenu.



Transformation de l'anacarde : Korhogo obtient sa zone agro-industrielle dédiée

Dans le but de booster la transformation locale d'anacarde, la Côte d'Ivoire prévoit se doter de quatre zones agro-industrielles dédiées. Ainsi après la pose de la première pierre de la zone de Bondoukou, dans la région de Gontougo, le 25 février dernier, la ministre d'Etat Kandia Camara, représentant le Premier Ministre Patrick Achi, a officiellement lancé le jeudi 20 mai 2021, les travaux de la zone de la région du Poro, qui a produit 92 000 tonnes d'anacarde en 2020. « L'Etat accompagne ce processus en mettant en œuvre l'écosystème. Les efforts du gouvernement doivent maintenir la valeur ajoutée aux producteurs, accroître les ressources

➤ Société



Événements d'Abobo : le procureur de la République annonce une vingtaine d'arrestations

Dans la journée du mercredi 19 mai 2021, prenant prétexte de la publication sur les réseaux sociaux, d'un élément vidéo non daté, montrant des individus torturer d'autres, dits à tort être des Ivoiriens, certaines personnes ont entrepris de molester des ressortissants d'un pays membre de la Cedeao, de saccager et de piller leurs biens. Au triste bilan provisoire de ces actes de violence, on dénombre un mort, plusieurs blessés graves, des véhicules caillassés et calcinés, des commerces pillés et incendiés, ainsi que de nombreux dégâts matériels dans plusieurs communes du District autonome d'Abidjan. Le Procureur de la République présente ses sincères condoléances à la famille éplorée. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés et témoigne sa compassion à tous ceux qui ont vu leurs biens détruits ou pillés. Le Procureur de la République appelle ardemment les uns et les autres au calme, à la retenue et à la responsabilité, et à mettre immédiatement fin à ces actes infractionnels inacceptables et d'une particulière gravité. Il tient à indiquer que plus d'une vingtaine de personnes ont été interpellées à la suite de ces événements et que les enquêtes sont en cours pour retrouver les auteurs de ces actes de barbarie et tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont contribué à leur commission, afin de leur faire subir la rigueur de la loi pénale.



Mise en place d'un comité d'éthique et de lutte contre la corruption : Anne Ouloto veut assainir l'Administration publique.

Le ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration a désormais un comité d'éthique et de lutte contre la corruption. Cet organe est chargé d'améliorer la transparence dans la délivrance des services de l'Administration publique et promouvoir une grande intégrité dans chaque fonction et chaque métier dans cette administration. Les membres de ce comité ont été officiellement installés et ont prêté serment le 20 mai 2021 à Abidjan-Plateau.



Ebimpé/ Promotion immobilière : 17 acquéreurs de la cité Richard Donwahi reçoivent leurs clés

Une cérémonie de remise de clés de 17 logements s'est déroulée le 20 mai 2021 à Ebimpé, au profit des agents des eaux et forêts. Le ministre des Eaux et Forêts, Alain Richard Donwahi, qui a donné son aval pour la réalisation de ce projet, a rehaussé de sa présence ladite cérémonie. « Nous sommes fiers de constater que les maisons sont prêtes. Nous avons un programme ambitieux de 1 600 logements à l'endroit des agents des eaux et forêts sur ce site. Et 1 222 sur le site de Yopougon », a-t-il dit.

Vu sur le Net

➤ Economie



Le prix de la baguette du pain maintenu à 150 FCFA sur toute l'étendue du territoire national

Le prix de la baguette de pain est maintenu à 150 FCFA sur toute l'étendue du territoire national. C'est l'information qui ressort de la réunion qui s'est tenue le mercredi 19 mai 2021, entre le ministère du Commerce et de l'Industrie et les principaux responsables des faitières du secteur boulanger. Au centre des intérêts, le respect du prix homologué de la baguette de pain. Cette rencontre fait suite à la crise énergétique que connaît la Côte d'Ivoire et qui a provoqué un dysfonctionnement et une baisse de la production industrielle.

➤ Société



Korowita et Kamonokaha : deux postes douaniers attaqués vers Kong

Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mai, deux postes douaniers ont été attaqués à Korowita et Kamonokaha, deux villages situés dans le Nord ivoirien. La première attaque est survenue aux alentours de 19 h, au poste douanier du village de Kamonokaha, situé à environ 60 kilomètres de Ferkessedougou, sur l'axe menant à Kong. Quant à la deuxième, elle a été signalée à 2 heures du matin au poste douanier à Korowita, village situé entre les villes de Kong et Dabakala (Centre-Nord, région du Hambol). Pas de mort, ni de blessés signalés pour l'heure. Depuis ces attaques, les forces de défense et de sécurité multiplient les patrouilles terrestres et aériennes dans la zone.



Sécurité : la circulation des armes légères de petit calibre en recul en Côte d'Ivoire (rapport)

Le rapport d'enquête nationale 2020 sur les armes de petit calibre et la violence armée en Côte d'Ivoire réalisée par l'ong Coginta en collaboration avec la Commission Nationale de Lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ComNat-ALPC) et l'appui financier de l'Union Européenne, a été restitué ce mercredi 19 mai 2021 au cours d'un atelier à Abidjan. Il s'agit notamment du recul de la circulation des armes légères en Côte d'Ivoire, de la chute du taux de résident souhaitant détenir une arme à feu, passé de 40% en 2010 à 28% en 2020, de l'amélioration des actions des forces de l'ordre et la difficulté de en plus en plus à se procurer des armes. Toutefois, ces armes circulent le plus dans les zones nord, centre et sud-ouest majoritairement à des fins de criminalité, indique le rapport.

Agence de Presse

> Société



Deux châteaux d'eau multi-villages mis en service dans le Moronou

Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba a mis en service, jeudi 20 mai 2021, deux châteaux d'eau multi-villages à N'Gohinou et Assahara, deux localités du département de M'Batto et région du Moronou, en présence de l'inspecteur général d'Etat, Ahoua N'Doli Théophile, parrain de la cérémonie. Le château d'eau de N'Gohinou alimentera ledit village et les localités de Diekabo et Diangobo tandis que celui de la sous-préfecture d'Assahara desservira N'Drikro, Bouaffokro, Komambo, Assiéboussou, Kouma, Kouakro et la localité d'Assahara elle-même. Laurent Tchagba a précisé que le système d'hydraulique urbaine de N'Gohinou d'un coût de 446 millions de FCFA permettra de produire 440 m3/jour, ce qui permettra de couvrir largement les besoins en eau potable des 10 384 habitants de N'Gohinou, Diékabo et de Diangobo jusqu'en 2035.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.